



**NATIONS UNIES**

# **COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE**

## **RAPPORT ANNUEL**

(15 février 1952 - 25 avril 1953)

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

**PROCES-VERBAUX OFFICIELS: SEIZIEME SESSION**

**SUPPLEMENT No 3**

**NEW-YORK**

**Recommande au secrétariat:**

a) D'entreprendre au plus tôt des études techniques et économiques au sujet de diverses industries chimiques, en suivant une méthode analogue à celle qui a été adoptée pour les études relatives à l'industrie sidérurgique et en tenant compte des études déjà effectuées, par les soins d'autres organismes des Nations Unies, sur le transport des produits chimiques;

b) D'accorder la priorité aux études relatives aux produits chimiques fondamentaux (acides et bases), et aux autres produits qui constituent, dans ce domaine, la plus grande partie des importations des pays de la région.

INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES NON AGRICOLES

*Résolution 60 (V), adoptée le 24 avril 1953*  
(E/CN.12/345)

*La Commission économique pour l'Amérique latine,*

Tenant compte de la résolution 5 (IV), que la Commission a adoptée en juin 1951 au sujet de la conservation des ressources non agricoles, résolution qui se fonde elle-même sur la résolution 345 (XII) du Conseil économique et social,

Considérant que, pour étudier l'utilisation de ces ressources, il est indispensable que la Commission dispose des meilleurs éléments de jugement possible sur l'étendue de celles qui peuvent servir de matières premières à l'industrie,

Considérant de plus qu'il importe beaucoup que les différents pays d'Amérique latine connaissent leurs propres ressources,

Recommande au Secrétaire exécutif de recueillir et de classer les renseignements dont on dispose sur les ressources naturelles non agricoles, en donnant la préférence aux ressources hydro-électriques et aux matières premières qui peuvent servir aux industries que la Commission étudie déjà dans le cadre de son programme d'études,

Recommande aux Etats membres de procéder à l'étude systématique de leurs ressources non agricoles, en ayant recours pour cela aux services que peut leur offrir l'Administration de l'assistance technique des Nations Unies.

MÉTHODE DES SONDAGES STATISTIQUES ET SON APPLICATION À L'ÉTUDE DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

*Résolution 61 (V), adoptée le 25 avril 1953*  
(E/CN.12/346)

*La Commission économique pour l'Amérique latine,*

Considérant qu'il est toujours plus nécessaire de perfectionner les instruments d'analyse de la vie économique de l'Amérique latine,

Considérant que l'application de la méthode des sondages statistiques à l'analyse des problèmes économiques de l'agriculture a permis au secrétariat d'obtenir des résultats prometteurs, et que cette méthode, comparée aux autres méthodes statistiques, joint à la rapidité des résultats un prix de revient moindre,

Ayant pris connaissance avec satisfaction de l'étude qui porte sur une région du Chili et est intitulée *Ana-*

*lyse de quelques facteurs qui empêchent l'augmentation de la production agricole (E/CN.12/306),*

**Décide:**

1. De conseiller aux Etats d'Amérique latine qui n'auraient pas pu faire de recensement agricole d'employer la méthode des sondages pour se procurer des données statistiques sur leur territoire;

2. De recommander au Bureau de l'assistance technique des Nations Unies et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'aider les pays d'Amérique latine qui en font la demande à faire ces recensements et d'accorder à ces demandes l'attention et la priorité qu'elles méritent;

3. De recommander au Secrétariat de continuer, en collaboration avec la FAO, à procéder, au sujet des problèmes que pose la production agricole, à des études du genre de celle qu'il a publiée sous la cote E/CN.12/306.

MONOGRAPHIES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

*Résolution 62 (V), adoptée le 24 avril 1953*  
(E/CN.12/347)

*La Commission économique pour l'Amérique latine,*

Constatant avec satisfaction l'intérêt croissant que le secrétariat porte aux aspects fondamentaux de l'économie agricole de l'Amérique latine, aspects qui n'ont pas jusqu'à présent été l'objet d'une analyse suffisante, étant donné la préférence, bien naturelle, donnée aux problèmes de l'industrialisation,

Considérant qu'une étude plus approfondie des multiples formes d'activité que comprend le secteur agricole de l'économie est une étape indispensable de la planification d'un développement harmonieux de l'économie des pays d'Amérique latine,

Considérant que, pour la majorité des pays d'Amérique latine, les importations, et, notamment, l'importation des biens d'équipement nécessaires au développement de leurs industries, dépendent dans une large mesure de l'exportation de produits bruts d'origine agricole,

Considérant que le perfectionnement technique de l'agriculture en Amérique latine ne s'obtiendra pas seulement grâce à l'importation de biens d'équipement, mais aussi grâce au développement des industries indispensables à un tel progrès,

**Recommande au secrétariat:**

1. De poursuivre, en collaboration avec la FAO, ses monographies agricoles des pays d'Amérique latine;

2. De considérer, dans toutes les recherches relatives à l'économie agricole, que le relèvement du niveau de vie des travailleurs ruraux et de leurs familles et le perfectionnement de leurs institutions doivent être l'objectif fondamental du développement économique;

3. D'analyser en particulier, dans ces études, le niveau des revenus que procurent les divers types d'occupations agricoles, notamment celles qui ont atteint un niveau suffisant de perfectionnement technique;

4. D'examiner en même temps dans quelle mesure il est possible en fait de créer, en Amérique latine, des industries qui permettront d'augmenter la productivité de l'agriculture;

5. D'examiner, dans la mesure des ressources et des facilités dont peut disposer chaque pays d'Amérique